

Communiqué de presse

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis

La Société d'Articles Hygiéniques informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 12 Juin 2025, a décidé la distribution, au titre de l'exercice 2024, d'un montant global de dividendes égal à 33 606 392 DT, soit 0,400 DT par action.

La date de détachement est fixée pour le 23 Juin 2025

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.